

Revue Lamy

Droit des affaires

DOSSIER : Vers une compliance économe et optimisée : la mutualisation des dispositifs de conformité

*Dalia BOUDJELLAL, Flora BRAC DE LA PERRIERE, Emmanuel DAOUD,
Ghita KHALID ROUSSI*

Chronique : Contrats d'affaires

Jean BRUSCHI, Cédric DUBUCQ, Tristan GIRARD-GAYMARD, Jacques MESTRE

Le rejet de la responsabilité pour insuffisance d'actif en présence d'une « simple négligence »

Deen GIBIRILA

L'investissement dans les entreprises ou comment se faire financer aux États-Unis ?

Romain WAISS-MOREAU

Conseil scientifique

Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME :

Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

Jean-Michel do CARMO SILVA :

Professeur de droit, Grenoble École de Management

Emmanuel DAOUD :

Avocat associé, Cabinet VIGO

Jack DEMAISON :

Avocat associé, SIMON Associés

Laurence Caroline HENRY :

Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

Arnaud LECOURT :

Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

Jacques MESTRE :

Professeur agrégé des Facultés de droit

Cyril NOURISSAT :

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

Représentant légal : Guillaume Deroubaix

Associé unique : Karnov HoldCo France

Directeur de la publication : Guillaume Deroubaix

Directrice des rédactions : Sylvie Duras

Rédacteur en chef : Brice Lemercier

Ont participé à ce numéro :

Mariam El Bardan, Rolanda Ondo, Victoria Mauriès, Brintha Selvachandran

Dépôt légal : à parution

Prix au numéro : 70,63 € TTC

N°ISSN (version en ligne) : 2109-9367

N°ISSN (version imprimée) : 1279-8401

Périodicité : mensuel

N°CPPAP : 0125 T 87146

Crédit photos : Getty Images

Imprimeur : Dupliprint

733 rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne

Origine du papier : Pologne

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification : PEFC

Eutrophisation : Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client :

N°Cristal 09 69 39 58 58

APPEL NON SURTAXE

Courriel : contact@lamliaisons.fr

Internet : www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLDA 2025, n° 212-1 (année/n° de la revue - n° du commentaire)

Sommaire

ACTUALITÉS

LES ESSENTIELS DU MOIS P. 7

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ P. 14

- Le rejet de la responsabilité pour insuffisance d'actif en présence d'une « simple négligence »

Deen GIBIRILA

PERSPECTIVES

DOSSIER P. 20

- Vers une compliance économe et optimisée : la mutualisation des dispositifs de conformité

L'évaluation des tiers : quelle optimisation possible entre les différentes obligations ? P. 19

Dalia BOUDJELLAL, Emmanuel DAOUD

Intégrer l'AI Act au dispositif de conformité déjà existant P. 24

Flora BRAC DE LA PERRIERE, Emmanuel DAOUD

Stratégies d'harmonisation des différents mécanismes d'alerte en droit français P. 29

Emmanuel DAOUD, Ghita KHALID ROUISSI

CHRONIQUE P. 36

- Contrats d'affaires

Jean BRUSCHI, Cédric DUBUCQ, Tristan GIRARD-GAYMARD et Jacques MESTRE

BUSINESS ABROAD P. 44

- L'investissement dans les entreprises ou comment se faire financer aux États-Unis ?

Romain WAISS-MOREAU

Édito

Compliance : un nouvel impératif stratégique

Depuis plusieurs années, la compliance s'est imposée comme un enjeu central du droit des affaires, bousculant les pratiques des sociétés et redéfinissant leur rapport à la réglementation. Initialement perçue comme une contrainte, elle est devenue un levier stratégique incontournable, structurant la gouvernance, la gestion des risques et, plus largement, la responsabilité des organisations. Cette montée en puissance s'accompagne cependant d'une complexification croissante : multiplication des obligations sectorielles, intégration de nouvelles normes extra-financières, émergence des nouvelles technologies, etc.

Dans un contexte de régulation accrue, les sociétés doivent répondre simultanément à des exigences variées. Entre lutte anticorruption, devoir de vigilance et protection des lanceurs d'alerte, l'enjeu est de garantir une mise en conformité rigoureuse sans alourdir excessivement les dispositifs internes. Cette mutualisation suppose de ne pas diluer les spécificités propres à chaque cadre juridique, au risque d'affaiblir la conformité plutôt que de la renforcer.

L'essor de l'intelligence artificielle et des outils technologiques ouvre également de nouvelles perspectives. L'entrée en vigueur imminente de l'*AI Act* européen oblige les entreprises à repenser leurs dispositifs de compliance en intégrant des solutions automatisées d'évaluation des risques et de contrôle des transactions (RLDA 2025, n° 212-14).

Face à ces multiples défis, la compliance ne se limite plus à une approche défensive consistant à éviter les sanctions. Elle devient un véritable levier de compétitivité et de différenciation. Une entreprise dotée d'un dispositif de conformité efficace et cohérent ne se contente pas de répondre aux exigences réglementaires : elle renforce la confiance de ses partenaires, sécurise ses opérations et améliore sa résilience face aux crises.

C'est sous cet angle que nous abordons ce mois-ci la question de la compliance dans un dossier : entre nécessité d'une approche transversale, opportunités offertes par la technologie et impératifs d'adaptation aux nouvelles régulations. Car la conformité n'est plus une contrainte subie, mais bien une dynamique intégrée au cœur de la stratégie des entreprises.

Bonne lecture !



Par Brice
LEMERCIER
Rédacteur en chef
Revue Lamy droit
des affaires